



## Demande de documents par les gendarmes

Par **Nur2508**, le **27/07/2015** à **20:55**

Bonjour,  
je suis convoqué à la gendarmerie pour me poser des questions concernant une affaire où des personnes que je connais sont mêlé. On m'a demandé de ramener mes fiches de paie sur 3 ans. Les gendarmes ont ils le droit de me demander ce genre de documents ? Et suis je obligé de leurs données ?  
Je précise qu'aucune plainte est à mon encontre  
merci pour vos réponses

Par **moisse**, le **28/07/2015** à **08:39**

Bonjour,  
[citation]Je précise qu'aucune plainte est à mon encontre [/citation]  
C'est ce que vous pensez, mais l'instruction en cours pourrait s'orienter différemment, d'où la demande concernant votre activité professionnelle et vos revenus.

Par **alterego**, le **28/07/2015** à **09:37**

Bonjour,

**" Les gendarmes ont ils le droit... ? "**Récurrente amusante question.

On rien à vous reprocher, ce que vous seul savez, vous avez votre conscience pour vous

alors vous n'avez rien à craindre sinon une perte de temps. De quoi vous rassurer j'espère.

Cordialement